

COTISATIONS AUX CAISSES SOCIALES 2020 (EMPLOYEUR + TRAVAILLEUR)

Agences de placement

	Travailleurs payés		Répartition de la prime	
	à l'heure	au mois	employeur	travailleur
Retraite anticipée RESOR ¹⁾	2.00%	2.00%	1.00%	1.00%
Retraite anticipée RETAVAL ²⁾	1.70%	1.70%	0.85%	0.85%

¹⁾ Travailleurs soumis à RESOR

(+ codes y relatifs)

Menusiers, ébénistes, charpentiers, vitriers (TIM),
poseurs de sols (TIM), peintres, plâtriers-peintres (TIP)

²⁾ Travailleurs soumis à RETAVAL

(+ codes y relatifs)

Ferblantiers, chauffages, inst. Sanitaires (TIF), électriciens (TIE),
tuyauteurs, constructeurs métalliques (TIC), paysagistes (TIY)

Centre encaissement
Inkassostelle

Liste nominative des salaires / Lohnliste
(Décompte périodique mensuel / Periodische (monatliche) Abrechnung)

BUREAU METIERS
Rue de la Dixence 20 - Case postale/Postfach
CH-1951 Sion/Sitten
Tél. 027 327 51 11 Fax 027 327 51 80
IBAN : CH93 0076 5001 0118 9110 8

Entreprise
Exemple SA
Rue Eureka 12
1923 Seefacile

Décompte No : 999 999

Selon codes indiqués sur la
fiche d'annonce

Total des taux de cotisations
aux Caissees Sociales

Indiquez les raisons d'absences : maladie, accident, vacances, service militaire, etc. Voir codes professionnels au verso.

Abwesenheitsgründe wie : Krankheit, Unfall, bezahlte Ferien, Militärdienst, usw. müssen immer angegeben werden. Berufliche Qualifikation siehe Rückseite.

No ouvrier Nr. des AN	Nom et prénom de l'ouvrier Name und Vorname des Arbeiters	Date de naiss. Geburtsdatum	Code prof. Beruf. Code	Nbre heures Anzahl Std.	Sal. horaire Std. Lohn	Total des salaires Grundlohn	Taux contrib. Ansatze	Salaire non soumis à TAVS/AI/APG	Salaire non soumis à fass. chômage	Remarques Bemerkungen
1079	Daniel Dessimoz	28.11.1986	TIC	95	30.00	2'850.00	1.70%			
602	François Buchard	18.04.1978	TIP	125	29.00	3'625.00	2.00%			
32675	Roger Moret	13.05.1975	TIM	72	31.00	2'232.00	2.00%			
Total des salaires						8'707.00		0.00	0.00	
A/ Caissees sociales										
1.70% S/ 2'850.00						= 48.45				
2.00% S/ 5'857.00						= 117.15				
Total des contributions						165.60				
CERTIFIE EXACT : TIMBRE ET SIGNATURE										
Lieu et date :										

Montant à payer directement au Bureau des
Métiers. Il n'est pas adressé de facture.

Indiquer sous cette rubrique les
absences des travailleurs :
vacances, Suva, maladie,
service militaire, naissance,
mariage, décès, fin des
rapports de travail (quitté le)